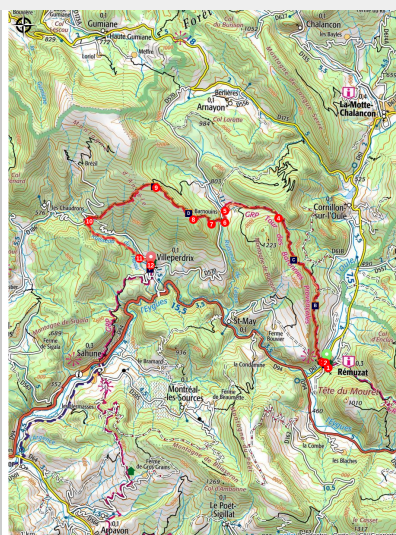


REMUZAT - VILLEPERDRIX - GRP® Tour des Baronnies provençales Jour 11

Rémuzat



La vallée de l'Oule et Rémuzat en contrebas (Pauline Amberg - PNR des Baronnies Provençales)

Entre crêtes, cols et montagnes d'Angèle, admirer des panoramas hors normes sur tout le territoire des Baronnies provençales.

Découvrez le village de Rémuzat, dominé par l'imposant Rocher du Caire, où planent toutes les espèces de vautours de la région. Empruntez les sentiers escarpés vers le charmant village perché de Villeperdrix. En chemin, laissez-vous émerveiller par les paysages grandioses entre la montagne du Buëgue et celle d'Angèle. Là-haut, un panorama à 360 degrés s'offre à vous, révélant la beauté des montagnes et vallées des Baronnies provençales.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 4 h 30

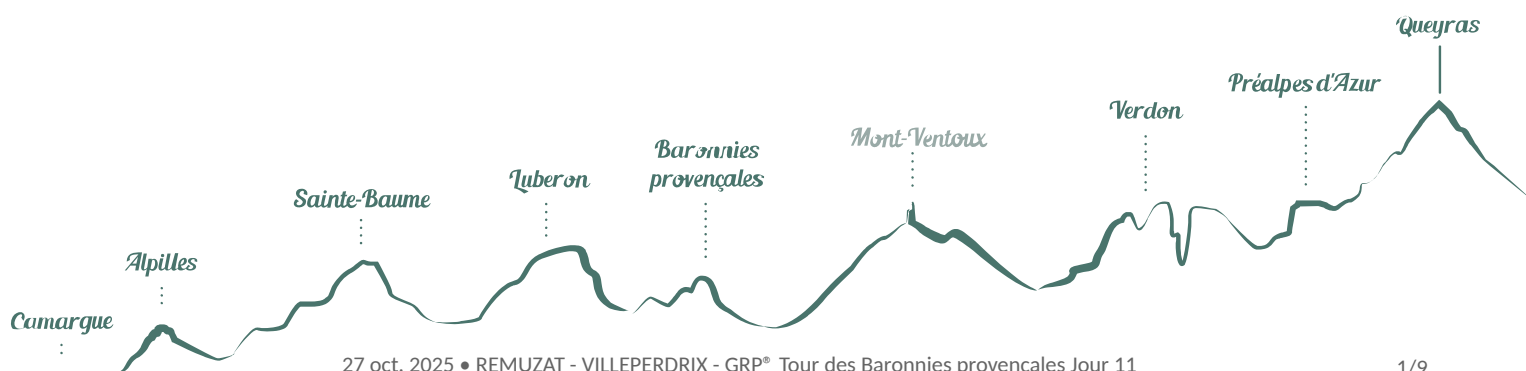
Longueur : 17.7 km

Dénivelé positif : 1182 m

Difficulté : Moyen

Type : Traversée

Thèmes : Elevage et pastoralisme,
Point de vue



Itinéraire

Départ : Rue de l'Eglise, Rémuzat

Arrivée : Rue du village, Villeperdrix

Balisage :  GR®  GRP®  PR

- 1- Du Pont du Rif (450 m), prendre à droite par la rue la Terre puis continuer par la rue Place Léon et Georges Rolland jusqu'à la place Rolland (448 m). De là, passer la Place du Champs de Mars, franchir le pont et virer à droite.
- 2- Du parking, emprunter le sentier qui monte.
- 3- Au croisement avec un second sentier, continuer en face pendant 3 km en direction du col de Pensier (1002).
- 4- Au col, descendre la piste large et continuer sur la route, après la ferme.
- 5- Au panneau directionnel Léoux (775 m), virer à gauche en direction de Remuque par le Chemin de la Botte. 400 m plus loin, au panneau direction Chemin du Buëgue (760 m), tourner à droite, passer le pont et monter le sentier tout droit pour atteindre le lieu dit Remuque. Au croisement avec la route, tourner à gauche jusqu'au panneau La Remuque (780 m).
- 6- Monter le chemin en direction du Col de Pierre Blanche. 40 m plus loin, prendre le sentier à droite qui monte balise GRP®. Au croisement avec la piste, continuer à gauche à monter.
- 7- 200 m plus loin, prendre la piste qui part à droite, balisée GRP®. Continuer sur la piste sur 300 m puis prendre le chemin à gauche.
- 8- Arriver sur les crêtes de la Montagne d'Angèle, longer la falaise à droite par le sentier balisé GRP®.
- 9- Arriver au Pas de l'Essartier au niveau de la croix en bois sur un tas de pierre, continuer tout droit puis virer un peu vers la gauche pour entamer la descente vers Villeperdrix en suivant le sentier balisé GRP®.
- 10- A proximité du Col de Chaudebonne (760 m), au croisement entre le sentier et la route, prendre à gauche le long de la route qui descend. 100m plus loin, prendre la piste à gauche. Continuer sur 60 m puis virer à gauche sur le sentier traversant marnes et forêt. Continuer sur le sentier principal.
- 11- Après 2 km, traverser le Ruisseau du Pibou et poursuivre sur le sentier longeant les vergers et l'olivieraie. Rejoindre Villeperdrix par la fontaine.
- 12- Continuer tout droit et arriver au parking sur la droite en bordure de la route principale.

Sur votre chemin...





La terre de Vautours (A)



La ferme de la petite Chaume (C)



Un ENS ? (E)



Un site préservé (B)



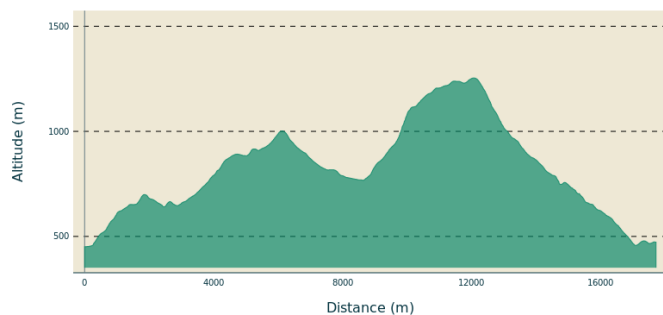
Un panorama à couper le souffle (D)



Villeperdrix, au pied d'Angèle (F)

Toutes les infos pratiques

Profil altimétrique



Altitude min 451 m
Altitude max 1254 m

Accès routier

Depuis Nyons par la D94. Depuis l'Epine par la D994 puis la D94.

Parking conseillé

Office du Tourisme, Rémuzat

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Baronnies provençales



575 Route de Nyons – La plaine du Pont, 26510 Sahune

smbp@baronnies-provencales.fr

Tel : +33 (0)4 75 26 79 05

<http://www.baronnies-provencales.fr/>

OT Baronnies en Drôme Provençale - Rémuzat

Place du Champ de Mars, 26510 Rémuzat

remuzat@baronnies-tourisme.com

Tel : +33 (0)4 75 27 85 71

<http://www.baronnies-tourisme.com>

Sur votre chemin...



La terre de Vautours (A)

Devant vous se dresse le Rocher du Caire, une falaise exposée à l'Est, rapidement réchauffée par le soleil matinal. Ce site a permis la réintroduction du Vautour fauve (*Gyps fulvus*) dès 1996, puis celle du Vautour moine (*Aegypius monachus*). Le percnoptère (*Neophron percnopterus*), plus rare, est revenu naturellement. Ces charognards limitent la propagation des maladies en nettoyant la nature. Chacun a son rôle : le fauve arrive en premier, le moine s'attaque aux parties dures, le percnoptère glane les restes, et le Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) avale les os. Les Baronnies sont un des sites mondiaux les plus complets en matière de grands rapaces.

Crédit photo : Edouard Perez



Un site préservé (B)

Le site Natura 2000 des "Baronnies et gorges de l'Eygues" est reconnu au niveau européen pour sa remarquable diversité d'oiseaux : Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) dans les petites parcelles agricoles, Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) dans les pelouses sèches parsemées d'arbustes, Alouette lulu (*Lullula arborea*) sur les pelouses de crête. Sans oublier les Vautours ! Ce site, d'un intérêt exceptionnel pour toutes ces espèces bénéficie de pratiques favorables à la biodiversité soutenues par Natura 2000, afin de préserver le patrimoine naturel.

Crédit photo : Edouard Perez



La ferme de la petite Chaume (C)

Ces ruines sont les derniers restes visibles de plusieurs fermes de ce versant de Buègue, progressivement abandonnées depuis la fin du XIXe s. Le bâtiment, en forme de L, encadre une courette délimitée par un mur au sud. Il rassemblait, au rez-de-chaussée, plusieurs espaces dévolus aux bêtes : bergerie pour les chèvres et les brebis, écurie pour les chevaux, « pourcieu » pour les cochons. A l'étage une partie était réservée à l'habitation alors que l'autre était consacrée à remiser les foin.

Crédit photo : PNR Baronnies Provençales



Un panorama à couper le souffle (D)

S'élever sur la Montagne d'Angèle pour découvrir un panorama hors normes sur toute la région des Alpes au Nord au Dévoluy à l'Est en passant par le Mont Ventoux au Sud et les monts Ardèche à l'Ouest. Massif emblématique des Baronnies provençales, son sommet appelé Merlu culmine à 1606 m d'altitude et borde toute la vallée de l'Eygues. Ce vaste espace est idéal au pâturage ovin, contribuant ainsi à maintenir ce paysage ouvert.

Crédit photo : Pauline Amberg - PNR des Baronnies Provençales



Un ENS ? (E)

Villeperdrix, avec le soutien du département de la Drôme, a créé un Espace Naturel Sensible (ENS) de près de 600 ha pour protéger ce site remarquable. C'est un espace protégé afin de préserver la biodiversité, les paysages et le patrimoine naturel de cet espace. Les montagnes d'Angèle et de Buègue offrent des paysages uniques façonnés par les activités humaines, où pâturage, coupe de bois et culture de lavande ont marqué le territoire. Ce classement de protection repose sur la richesse écologique, l'intérêt paysager mais aussi la fragilité du site.

Crédit photo : Pauline Amberg - PNR des Baronnies Provençales



Villeperdrix, au pied d'Angèle (F)

Légèrement à l'écart des gorges de l'Eygues, blotti au pied de la face sud de la montagne d'Angèle (1606 m), le village de Villeperdrix bénéficie d'un ensoleillement favorable et d'un terroir ouvert mais sec. Les habitants ont pu y cultiver des parcelles plus planes, en complément des secteurs de terrasses de cultures dans les pentes qui dominent les gorges. On y trouve les restes d'un château et de fortifications villageoises, une église remaniée au cours des siècles et quelques rues typiques.

Crédit photo : F.TOURNIER



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

